



REPUBLIC OF TUNISIA

MINISTRY OF AGRICULTURE
FOREST DEPARTMENT



giz GERMAN INTERNATIONAL
COOPERATION FOR DEVELOPMENT

NATIONAL STRATEGY FOR THE DEVELOPMENT AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF FORESTS AND RANGELANDS, 2015-2024



ACTION PLAN / PLAN D'ACTION 2015-2024

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION
DURABLE DES FORETS ET DES PARCOURS, 2015-2024



Cap Bon - Northeastern Tunisia

the
FOREST secteur at the service
of the GREEN ECONOMY



REPUBLIC OF TUNISIA

MINISTRY OF AGRICULTURE
FOREST DEPARTMENT



giz GERMAN INTERNATIONAL
COOPERATION FOR DEVELOPMENT

NATIONAL STRATEGY FOR THE DEVELOPMENT AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF FORESTS AND RANGELANDS, 2015-2024



ACTION PLAN 2015-2024

EXECUTIVE SUMMARY

04-2014



Parc National de Bouhedma - Sidi Bouzid

SOMMAIRE

<i>Abréviations et Acronymes</i>	5
<i>Introduction/Rappel du processus de l'élaboration de la SDGDFP</i>	7
RESUME DE LA STRATEGIE 2015-2024	
1 LE CONTEXTE	9
1.1 EVALUATION DE LA SNDSFP 2002-2011	9
1.2 DÉFIS, ATOUTS ET ATTENTES DU SECTEUR	11
1.2.1 Les défis	11
1.2.2 Les atouts	11
1.2.3 Les attentes	12
1.3 LES ENJEUX DE LA STRATÉGIE	12
1.4 LES FACTEURS QUI RISQUERONT D'INFLUENCER LA STRATÉGIE	13
1.4.1 L'aménagement de l'espace rural	13
1.4.2 La décentralisation administrative et la déconcentration de l'Administration forestière, en particulier au niveau local	13
1.4.3 Les procédures relatives à la gestion et l'Administration du domaine de l'Etat et celle relatives à l'octroi des concessions dans le domaine forestier	13
1.4.4 L'application effective de la GBO	13
2 LA STRATEGIE	15
2.1 LA VISION DU SECTEUR FORESTIER ET PASTORAL	15
2.2 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES : AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION	16
2.2.1 Axe I Créer un environnement favorable au développement durable des forêts et des parcours	16
2.2.2 Axe II Assurer une valorisation durable des ressources forestières et pastorales qui soit en synergie avec les politiques et priorités de développement économique et social	17
2.2.3 Axe III Instaurer une gestion durable des forêts et des parcours qui soit en harmonie avec les politiques environnementales	18
2.2.4 Axe IV Consolider et améliorer le couvert forestier et pastoral	18
2.3 OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE, INDICATEURS ET MESURE DES PERFORMANCES	19
2.3.1 Objectifs	19
2.3.2 Indicateurs et mesure des performances	22
2.4 RESPONSABILITÉ DE MISE EN ŒUVRE	24
2.5 INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE AU PROCESSUS DE LA GESTION BUDGÉTAIRE PAR OBJECTIF	25
3 RECAPITULATIF DU PLAN D'ACTION	26
3.1 RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA STRATÉGIE PAR PROGRAMME ET SOUS-PROGRAMME	26
3.2 SCHÉMA DE FINANCEMENT SUGGÉRÉ POUR LA STRATÉGIE	27



Forêt habitée à Tabarka - Jendouba

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AF	Administration Forestière (terme qui désigne les services de la DGF, de la REF et des Af)
Af	Arrondissement forestier
AFD	Agence Française de Développement
AFIC	Association Forestière d'Intérêt Collectif
AIF	Arrangement international sur les Forêts
ANME	Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie
AP	Aire Protégée
API	Approche Participative Intégrée
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CNUED	Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement
CRDA	Commissariat Régional Pour le Développement Agricole
DCF	Direction de la Conservation des forêts (DGF)
DDSP	Direction du Développement Sylvo-Pastoral (DGF)
DDSPF	Direction du Développement Socio-économique des Populations Forestières (DGF)
DGACTA	Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
DGF	Direction Générale des Forêts
DGFIOF	Direction Générale du Financement, de l'Investissement et des Organisations Professionnelles
DRE	Direction Régionale de l'Environnement
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle (DGF)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCGBV	Financement Cadre pour la Gestion des Bassins Versants
FDF	Fonds de Développement Forestier
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fond Français pour l'Environnement Mondial
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FPCF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FRA	Sigle Anglais du programme FAO Forest Ressources Assessment (Evaluation des Ressources Forestières)
GBO	Gestion Budgétaire par Objectifs
GDA	Groupeement de Développement Agricole
GDF	Gestion Durable des Forêts
GDT	Gestion Durable des Terres
GIZ	Sigle allemand de l'Agence de la Coopération Internationale Allemande
INFP	Inventaire National Forestier et Pastoral
IRESA	Institution de la Recherche et l'Enseignement Supérieur Agricole
INRGREF	Institut National de recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts
JICA	Sigle anglais de : l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale
MA	Ministère de l'Agriculture

MDP	Mécanisme de Développement Propre
MEE	Ministère de l'Équipement et de l'Environnement
MI	Ministère de l'Industrie
MRV	Sigle anglais du système de Surveillance, Rapportage et Vérification
MT	Ministère du Tourisme
MDEAF	Ministère du Domaine de l'État et des Affaires Foncières
MDCI	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
ODESYPARO	Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord Ouest.
OEP	Office de l'Élevage et des Pâturages
ODP	Objectif de développement du Projet
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONTT	Office National du Tourisme Tunisien
OPDI	Opération Pilote de Développement Intégré
PALLCD	Programme d'Action Local de Lutte Contre la Désertification
PANLCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PDAI	Projet de Développement Agricole Intégré
PDC	Plan de Développement communautaire
PDI	programme de développement intégré
PDF	Projet de Développement Forestier
PDP	Plan de Développement Participatif
PDIUI	Programme de Développement Urbain Intégré
PRI	Programme de Développement Rural Intégré
PFN	Programme Forestier National
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGIF	Projet de Gestion Intégré des Forêts
PCRD	Programme des Chantiers Régionaux de Développement
PgN	Programme National
PN, PNs	Parc National, Parcs Nationaux
PNDDFP	Plan national directeur de développement du secteur forestier et pastoral
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNO4	Programme National pour le Nord Ouest
PRD	Programmes Régionaux de Développement
PSE	Paiement pour les Services Environnementaux des Écosystèmes forestiers et pastoraux
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la Dégradation des forêts
REF	Régie d'Exploitation des Forêts
SEDD	Secrétariat d'État au Développement Durable
SIPF	Système d'Information et de Planification Forestière
SNDSPF	Stratégie Nationale de Développement du Secteur Forestier et Pastoral
TCP	Technical Cooperation Project
UGP	Unité de Gestion du Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNCCD	Sigle anglais de : Conférence des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification
UTICA	Union Tunisienne pour l'Industrie, le Commerce et l'Artisanat
VET	Valeur Économique Totale
WWF	Wildlife World Fund : Fond Mondial Pour la Nature

INTRODUCTION/RAPPEL DU PROCESSUS DE L'ÉLABORATION DE LA SDGDFP

Le présent document est un **résumé** succinct de la Stratégie Nationale de Développement et de Gestion Durable des Forêts et des Parcours et d'un Plan d'Action 2015-2024, élaborée par la DGF avec l'appui de la GIZ et du Bureau d'études AED Consult dans le cadre du « Projet Régional Silva Mediterranea-PCFM ».

Ce produit, qui consacre la formulation de la stratégie susmentionnée et de son plan d'action, est le fruit d'un processus participatif qui est passé par trois principales étapes, à savoir :

► L'évaluation des politiques forestières antérieures, en particulier à travers l'évaluation de la conception et de la mise en œuvre de la SNDSFP 2002-2011, ainsi qu'une analyse du processus du Programme Forestier National ;

► Les discussions et la validation des résultats de cette évaluation par le Comité de Pilotage, ainsi que lors de deux ateliers régionaux regroupant les acteurs de l'Administration forestière au niveau du terrain et leurs principaux partenaires institutionnels et non institutionnels :

► La préparation d'une esquisse/ébauche d'une stratégie 2015-2024 qui a fait l'objet de discussion et de réflexion lors d'un atelier national en présence du Ministre de l'Agriculture tenu à Tunis du 25 au 26 février 2014, ainsi que d'une concertation avec les acteurs clés de l'Administration forestière.



- Le premier atelier a été tenu à Tabarka du 21 au 22 novembre 2013 et a regroupé les acteurs concernés de la région du Nord ;
- Le second atelier a été tenu à Djerba du 28 au 29 novembre 2013 et a regroupé les acteurs concernés des régions du Centre et du Sud.



CE RÉSUMÉ COMPORTE DEUX PARTIES

► Un résumé de l'énoncé de la stratégie ;

► Un récapitulatif du plan d'action qui comprend **4 programmes** ; ces programmes se situent dans le prolongement des **4 objectifs** de la stratégie et sont étayés par **18 sous-programmes**.



RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE 2015-2024

1. LE CONTEXTE

Depuis 1990, la politique forestière a été véhiculée, à travers la première Stratégie Nationale de Reboisement (1990-20001) basée sur le reboisement et la lutte contre la désertification et qui s'est poursuivie par la deuxième Stratégie de Développement du Secteur Forestier et Pastoral (2002-2011) avec un nouveau axe visant l'amélioration de la gestion des écosystèmes forestiers et le Plan Forestier National (PFN, 2007-2030), et dont la mise en œuvre a été effectuée selon une programmation annuelle des interventions de la DGF au gré des ressources qui lui sont allouées dans le cadre des plans quinquennaux de développement. Cette mise en œuvre a connu des contraintes liées au financement et à la diminution continue, et accentuée depuis l'an 2000, des effectifs de ressources humaines de l'Administration forestière, qui ont entravé l'atteinte des objectifs de la SNDSFP ; notamment en ce qui concerne l'implication des populations forestières dans la gestion des ressources forestières et pastorales, ainsi que l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

1.1. EVALUATION DE LA SNDSFP 2002-2011

En dépit de toutes ces contraintes, les réalisations de la SNDSFP ont été, dans l'ensemble et d'après les données disponibles, acceptables malgré certaines insuffisances et/ou disparités. Un tel constat découle de la conjugaison de trois phénomènes plus ou moins opposés, à savoir :

► Le bon fonctionnement et le succès des projets de développement forestier cofinancés, réalisés sous l'égide de la DGF ;

► Le manque d'efficacité dans l'utilisation des fonds alloués dans le cadre du Budget National qui s'explique largement par l'insuffisance des procédures de budgétisation et de gestion de ses ressources qui est exacerbée par le relatif dysfonctionnement entre la DGF et les arrondissements forestiers au niveau des CRDAs sur le terrain ;

► Le manque de synergie et de coordination entre les programmes/activités de la stratégie et les programmes/projets dépendant d'autres partenaires institutionnels.

Il y a lieu de souligner que le système d'établissement des rapports sur la mise en œuvre de la SNDSFP ne permettait pas de faire une appréciation fiable des résultats de celle-ci dans la mesure où :

- ▶ i. il n'est pas adossé un dispositif de suivi-évaluation bien défini et
- ▶ ii. il ne se réfère pas systématiquement à des situations de référence et/ou à des valeurs cibles fixées pour les objectifs des différentes composantes/sous-composantes. Par conséquent un tel système constituait un handicap majeur pour toute tentative d'évaluation et, par conséquent, pour toute tentative de programmation et de gestion efficaces. En outre, la qualité et l'efficacité de certaines réalisations, notamment celles relatives aux aspects institutionnels, semblent avoir été entravées par l'absence de mesures d'accompagnement concrètes.

En définitive, le bilan des politiques forestières menées à ce jour constitue un actif appréciable au vu des moyens et ressources alloués au secteur qui gagnerait à être consolidé et surtout revalorisé en comblant les insuffisances cumulées du passé, en particulier en ce qui concerne l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur et ses capacités d'intervention.

Ainsi, avec l'achèvement de la mise en œuvre de la SNDSFP en 2011 qui a été marquée par les événements qu'a connus la Tunisie, la politique du secteur passe présentement par une période transitoire 2011-2014 marquée par :

Une certaine perturbation du rythme des réalisations du secteur, en particulier en 2011, qui a permis de mettre à nu la fragilité de certaines réalisations de la SNDSFP ;

L'initiation d'un système de Gestion Budgétaire par Objectifs des activités du secteur, axé sur le suivi des performances ;

La conduite d'une réflexion profonde quant à l'évolution de la politique du secteur à la lumière des acquis et des enseignements tirés, ainsi que des études entreprises au cours de cette période ;

Le lancement de la préparation d'une stratégie décennale de développement et de gestion durable des forêts et des parcs et d'un plan d'action 2024-2015 et ce sur la base d'une évaluation minutieuse de la SNDSFP 2011-2002 et l'analyse du contexte national et international des forêts ;

L'engagement d'une réflexion quant à la réorganisation de l'Administration forestière et la promulgation du statut des techniciens forestiers et celui des auxiliaires des forêts.

1.2. DÉFIS, ATOUTS ET ATTENTES DU SECTEUR

1.2.1. Les défis

A l'issue des décennies consécutives, la mise en œuvre de la politique de développement forestier et pastoral en Tunisie a enregistré des réalisations physiques importantes alors que les résultats obtenus à ce jour restent modestes au vu de l'ampleur des exigences du développement socio-économique durable, d'autant plus que de nombreux problèmes adressés antérieurement persistent encore et risquent de gagner du terrain ou de s'aggraver sous l'effet des changements climatiques. Un tel état des choses ne fait qu'accroître l'ampleur des besoins futurs en matière de développement forestier et pastoral et pose de véritables défis à l'Administration du secteur et, par conséquent, à l'Administration du développement d'une manière générale. Pour ne considérer que les défis les plus pressants, on retiendra :

- ▶ i. l'instauration d'un mode de gestion durable des ressources du secteur ;
- ▶ ii. La maîtrise de la pression anthropique sur les ressources forestières et pastorales ;
- ▶ iii. La mise à niveau et le développement des capacités de l'Administration Forestière;
- ▶ iv. L'ouverture du secteur sur son environnement à travers le développement du Partenariat Public-Privé, l'amélioration de la communication et des synergies avec les partenaires et l'alignement de la politique forestière sur les objectifs stratégiques des conventions de Rio (CNLCD, CDB et CCNUCC) et les exigences de passage vers une économie verte.

Ces défis s'articulent essentiellement autour d'un certain nombre d'adaptations et de mutations, qu'il faudrait apporter afin de répondre aux besoins immédiats et se préparer pour faire face aux besoins futurs.

1.2.2. Les atouts

Afin de lever de tels défis, le secteur forestier et pastoral dispose d'un certain nombre d'atouts significatifs notamment :

- ▶ i. L'existence d'un cadre règlementaire assez favorable qui n'a cessé d'évoluer, certes très lentement, depuis 1988;
- ▶ ii. Un actif d'expériences appréciables en matière de conduite de projet de développement dans le domaine forestier ;
- ▶ iii. Un actif appréciable en matière des connaissances de base des ressources du secteur (Inventaire forestier et pastoral, SIPIF, etc.) et d'études stratégiques;
- ▶ iv. Un consensus national sur les problématiques et les contraintes au développement du secteur, consensus qui est reflété dans le PFN;
- ▶ v. Un contexte international favorable qui se dessine dans les nombreuses initiatives ayant trait aux politiques forestières et la gestion durable des forêts ;
- ▶ vi. Un partenariat potentiel élargi autour du développement du secteur forestier : Partenaires institutionnels, populations forestières, acteurs du secteur privé, société civile et partenaires de développement de la Tunisie ;
- ▶ vii. Une prise de conscience de la nécessité de réorganisation de la DGF et l'évolution de la réglementation forestière (code forestier).

1.2.3. Les attentes

Le fait de relever les défis susmentionnés devrait permettre de répondre à des besoins et des attentes réelles de la collectivité nationale et de l'ensemble des parties prenantes directement concernées par le secteur, notamment :

▶ i. Les attentes de l'Administration du secteur agricole et de la collectivité nationale qui aspirent à une contribution substantielle et soutenue du secteur :

- Au développement durable des zones rurales et à l'économie nationale ;
- À la conservation et la valorisation durable du patrimoine des ressources naturelles ;
- À l'approche des objectifs des conventions internationales qui engagent la Tunisie, notamment la CDB, la CCNUCC, la CNULCD et l'AIF.

▶ ii. Les attentes de l'Administration forestière qui aspire à :

- Une gestion du secteur avec des performances optimisées.
- Un renforcement conséquent de ses capacités ;
- Un rôle de premier plan dans la conservation de la Biodiversité ;
- Une contribution notable à l'atténuation des effets des Changements Climatiques, à la lutte contre la dégradation des terres et la mutation vers une économie verte ;

▶ iii. Les attentes des populations forestières et des acteurs concernés du secteur privé qui aspirent à :

- Un accès discerné/judicieux aux ressources ;
- Un partage approprié des efforts et des avantages ;
- Une information appropriée/adaptée à leurs besoins ;
- Un développement soutenu du secteur forestier.

1.3. LES ENJEUX DE LA STRATÉGIE

Les enjeux de la stratégie sont de taille, compte tenu (i) de l'importance des ressources du secteur sur les plans social, économique et environnemental, (ii) des prolongements du secteur dans différents domaines et branches de la vie socio-économique (protection des terres et des ressources en eau, élevage, industrie, énergie domestique, tourisme, etc.), et (iii) des implications du secteur, toute proportion gardée, pour l'environnement planétaire (contribution à la conservation de la biodiversité mondiale et l'atténuation des changements climatiques, etc.). Ces enjeux s'articulent essentiellement autour de :

▶ i. La capacité d'adaptation de l'Administration forestière afin de :

- Consolider et valoriser les acquis ;
- Instaurer une bonne gouvernance des ressources du secteur ;
- S'ouvrir sur le contexte national et international, notamment en ce qui concerne :
 - ▶ les synergies avec les sous-secteurs et secteurs liés aux forêts ;
 - ▶ le développement du partenariat avec les acteurs du secteur privé, ainsi que
 - ▶ l'internalisation des objectifs ayant trait à la mise en œuvre

de l'arrangement international sur les forêts et ceux des conventions internationales (CNUED) ;

- Adopter une réglementation adaptée qui favoriserait l'initiative, la promotion du partenariat et impliquant tous les acteurs concernés.

▶ ii. La continuité et la consolidation de l'œuvre de développement du secteur à travers :

- l'amélioration du bien être des populations usagères ;
- la dynamisation de l'économie forestière et pastorale et la création d'emplois, notamment verts ;
- la satisfaction des besoins nationaux en produits forestiers ;

- iii. La pérennité du capital des ressources naturelles qui se trouve menacée par;

 - Une demande accrue sur les produits et les services forestiers ;
 - Une pression foncière accrue sur les parcours et les nappes alfatières ;
 - L'augmentation des risques de désertification face au risque d'accroissement de l'impact du CC sur les écosystèmes naturels vulnérables des régions arides et semi-arides ;
 - La pression sur la biodiversité et les ressources génétiques ;
 - Les impacts des problèmes de sécurité sur la gestion des forêts.

1.4. LES FACTEURS QUI RISQUERONT D'INFLUENCER LA STRATÉGIE

Il s'agit de facteurs de risque qui gagneraient à être considérés sérieusement par les autorités concernées au plus haut niveau et qui sont esquissés ci-après selon leur ordre d'importance.

1.4.1. L'aménagement de l'espace rural	L'absence d'une stratégie et d'une loi ou d'un code unique de l'aménagement de l'espace rural risque de favoriser des changements non souhaitables de l'utilisation des terres, ainsi que la spéculation foncière, qui sont autant de facteurs de risque pour la dégradation des terres et des ressources naturelles qu'elles supportent.
1.4.2. La décentralisation administrative et la déconcentration de l'Administration forestière, en particulier au niveau local	L'absence de décentralisation administrative au niveau local risque de constituer une contrainte majeure à l'intégration spatiale et sectorielle des actions de la stratégie ainsi qu'à leur ancrage socio-territorial.
1.4.3. Les procédures relatives à la gestion et l'Administration du domaine de l'Etat et celle relatives à l'octroi de concessions dans le domaine forestier	L'absence d'adaptation de telles procédures à la spécificité du secteur forestier continuera à entraver sérieusement le développement du partenariat Public-Privé en affectant l'intérêt des acteurs du secteur privé pour les concessions forestières. Il en est de même pour les restrictions de l'accès des populations forestières aux ressources qui continueront à handicaper l'évolution vers une cogestion réelle des forêts qui est la seule garante d'une gestion durable de celle-ci et une interaction positive entre les populations forestières et les ressources naturelles.
1.4.4. L'application effective de la GBO	L'efficacité de mise en œuvre de stratégie dépendra, dans une certaine mesure, du degré de maîtrise de la pratique de la GBO par l'Administration tunisienne et, en particulier de l'Administration forestière.



RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE 2015-2024

2. LA STRATÉGIE

2.1. LA VISION DU SECTEUR FORESTIER ET PASTORAL

« Les ressources forestières et pastorales de la Tunisie soient étendues, restaurées et gérées activement et efficacement dans le long terme moyennant la bonne gouvernance de tous les biens, services et valeurs qu'elles recèlent, dans l'intérêt (i) du bien-être socio-économique des populations concernées et de l'économie nationale, (ii) de la conservation de la biodiversité (écosystèmes, habitats, espèces, ressources génétiques, etc.), la lutte contre la dégradation des terres et l'atténuation des effets des changements climatiques ».

De cette manière les ressources forestières et pastorales contribueront, à terme, à atteindre les objectifs du développement durable au niveau national et les objectifs du millénaire au niveau planétaire. Toutefois, compte tenu de la conjoncture actuelle et des problématiques qui caractérisent le secteur, la concrétisation d'une telle vision relèvera d'une entreprise de longue haleine qui pourrait s'étaler au-delà de la durée de la stratégie.

La construction d'une telle vision devra passer nécessairement par une adaptation progressive de la mission de l'Administration Forestière qui sera appelée à « asseoir une gestion durable des ressources forestières et pastorales dans le sens d'une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable ». A cet

effet, l'Administration Forestière gagnerait à être renforcée et restructurée en un organisme de développement qui soit : Reconnue pour l'importance de sa mission : Gestion novatrice et responsable du secteur au bénéfice des générations actuelles et futures ;

Engagée dans la gestion et la valorisation durables des ressources du secteur grâce à une vision concertée qui consacre le partage équitable des efforts et des avantages du développement, de la valeur des produits et services et de leur mise sur les marchés ;

En mesure de rendre le secteur attrayant tant pour l'autorité publique que pour les parties prenantes (collectif des usagers et partenaires du secteur privé/société civile, partenaires internationaux).

2.2. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES: AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION

Quatre axes stratégiques d'intervention ont été identifiés ; à savoir :

AXE I	CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FORÊTS ET DES PARCOURS
A- But recherché et aboutissement	
Un environnement institutionnel et réglementaire ainsi que des capacités favorables à l'engagement durable des parties prenantes (usagers, partenaires institutionnels, acteurs du secteur privé et de la société civile, partenaires du développement) dans la gestion durable des forêts et parcours, est instauré en vue de garantir :	
i	Une bonne gouvernance des ressources du secteur qui prend en considération la mise à niveau de la réglementation forestière et qui consacre l'égalité des chances entre les hommes, les femmes et les jeunes ;
ii	Des capacités renforcées qui seraient en mesure d'assurer une gestion dynamique du changement du secteur et de son évolution sur le moyen et le long terme ;
iii	Le maintien des fonctions et services des écosystèmes forestiers et pastoraux grâce à la mobilisation des ressources adéquates pour le financement du secteur, en particulier au niveau national, et ce moyennant l'initiation d'un mécanisme de Paiement pour les Services des Écosystèmes forestiers ;
iv	Une mobilisation conséquente de tous les acteurs concernés autour du développement du secteur ;
v	Une gestion des activités du secteur axées sur les performances et les résultats, notamment grâce à la généralisation de la Gestion Budgétaire par Objectifs à tous les niveaux.
B- Macro-actions à envisager dans le prolongement de l'axe I	
➤ Restructuration de l'Administration forestière et refonte du code forestier ;	
➤ Renforcement des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles du secteur ;	
➤ Amélioration des connaissances sur les fonctions et les ressources des écosystèmes forestiers et pastoraux et la consolidation du processus d'élaboration et de révision de l'inventaire forestier et pastoral ;	
➤ Adaptation des efforts de la recherche aux besoins d'une gestion durable des ressources forestières et pastorales ;	
➤ Création d'un mécanisme national de financement du secteur moyennant l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma de Paiement pour les Services des Écosystèmes et la révision/adaptation du code des investissements ;	
➤ Assainissement de la situation foncière des forêts et des parcours.	

AXE II	ASSURER UNE VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET PASTORALES QUI SOIT EN SYNERGIE AVEC LES POLITIQUES ET PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
A- But recherché et aboutissement	
Les ressources du secteur sont gérées sur le long terme pour maintenir, améliorer et valoriser leurs produits, en particulier ceux qui sont en mesure de sous-tendre :	
i	Le développement socio-économique des populations forestières et pastorales, hommes/femmes et jeunes, ce qui devrait favoriser l'instauration d'une gestion durable des ressources ;
ii	Les activités de développement dans d'autres secteurs/sous-secteur de la vie économique qui sont liées aux forêts et parcours, notamment l'industrie, le tourisme naturel et l'écotourisme, l'énergie domestique;
iii	Le développement de l'économie verte en cherchant à impliquer les groupes sociaux les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes ;
iv	L'amélioration de la couverture des besoins locaux et nationaux en produits forestiers, et
v	D'une manière générale, la dynamisation de l'économie forestière et pastorale dans le sens d'une meilleure contribution à l'économie nationale verte et à la création d'emplois avec une considération particulière aux groupes vulnérables.
B- Macro-actions à envisager dans le prolongement de l'axe II	
➤ Développement socio-économique des zones forestières et pastorales à travers la promotion de l'organisation des populations usagères autour de la cogestion des ressources, notamment dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des plans participatifs intégrés d'aménagement et de gestion durable des forêts et des parcours steppiques, y compris les nappes alfatières ;	
➤ Valorisation des produits forestiers et pastoraux (bois et PFNL) et développement des filières forestières et pastorales ;	
➤ Développement du Partenariat Public Privé autour de :	➤ la recherche de nouvelles opportunités de valorisation des produits forestiers et pastoraux ;
	➤ le développement de l'économie verte ;
	➤ l'intégration du secteur forestier et pastoral avec les autres secteurs liés, notamment dans les domaines de la valorisation des ressources non conventionnelles telles que les produits de terroirs, les paysages naturels et la biodiversité, à travers différents types de tourisme, etc.

AXE III	INSTAURER UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PARCOURS QUI SOIT EN HARMONIE AVEC LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES
	A- But recherché et aboutissement
	Les forêts et les parcours sont protégés et gérés sur le long terme pour préserver leur l'intégrité, maintenir et améliorer les fonctions et services environnementaux des écosystèmes forestiers et pastoraux, en particulier :
i	Le maintien de la productivité des ressources floristiques et fauniques ;
ii	La protection des systèmes hydrographiques pour la lutte contre la dégradation des terres et des ressources en eau ;
iii	La conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières et pastorales ;
iv	L'atténuation des effets des Changements Climatiques.
	B- Macro-actions à envisager dans le prolongement de l'axe III
➤	Mise en place d'un système de surveillance et protection des forêts contre les feux de forêts, les maladies et les parasites et maîtrise de la dégradation des formations forestières et changement d'affectation des terres ;
➤	Consolidation et amélioration de la gestion des forêts ;
➤	Consolidation de l'aménagement des aires protégées et amélioration de l'efficacité de leur gestion ;
➤	Promotion éventuelle du PPP autour de la cogestion des aires protégées et des ressources cynégétiques ;
➤	Rehaussement du rôle du secteur dans la conservation de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique par des actions bas carbone.

AXE IV	CONSOLIDER ET AMÉLIORER LE COUVERT FORESTIER ET PASTORAL		
	A- But recherché et aboutissement		
	La couverture forestière et pastorale des régions steppiques et présahariennes, y compris les nappes alfatières, est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif, et ce en vue d'une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable et des objectifs planétaires des conventions de Rio (CNULCD, CBD et CCNUCC) en matière de biodiversité, d'adaptation aux/atténuation des changements climatiques et de lutte contre la désertification, à travers :		
i	Une meilleure connaissance des structures et spécificités des écosystèmes forestiers et pastoraux et une compréhension des fonctions clés et des services fournis par les forêts et parcours (Cf. alinéa A : Axe 1);		
ii	<table> <tr> <td data-bbox="150 1224 627 1379"> Le développement et l'amélioration du couvert forestier et pastoral moyennant le reboisement et l'amélioration des parcours qui contribueront à terme à : </td><td data-bbox="627 1224 1439 1379"> ➤ la protection des écosystèmes à l'échelle des bassins hydrographiques ou des paysages (lutte contre la dégradation des terres) ; ➤ la protection des écosystèmes et habitats steppiques/présahariens et la lutte contre la désertification. </td></tr> </table>	Le développement et l'amélioration du couvert forestier et pastoral moyennant le reboisement et l'amélioration des parcours qui contribueront à terme à :	➤ la protection des écosystèmes à l'échelle des bassins hydrographiques ou des paysages (lutte contre la dégradation des terres) ; ➤ la protection des écosystèmes et habitats steppiques/présahariens et la lutte contre la désertification.
Le développement et l'amélioration du couvert forestier et pastoral moyennant le reboisement et l'amélioration des parcours qui contribueront à terme à :	➤ la protection des écosystèmes à l'échelle des bassins hydrographiques ou des paysages (lutte contre la dégradation des terres) ; ➤ la protection des écosystèmes et habitats steppiques/présahariens et la lutte contre la désertification.		
	B- Macro-actions à envisager dans le prolongement de l'axe IV		
➤	Rationalisation des activités de reboisement ;		
➤	Maintien de l'effort de reboisement en encourageant divers types de reboisement et de promotion des arbres hors forêts avec une attention particulière au reboisement des terrains privés, à l'agroforesterie et à la foresterie urbaine ;		
➤	Rationalisation de la lutte contre les phénomènes d'ensablement et de lutte contre désertification ;		
➤	Amélioration de la productivité et de la régénération des forêts naturelles et des parcours steppiques.		

2.3. OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE, INDICATEURS ET MESURE DES PERFORMANCES

2.3.1. Objectifs

Afin de concrétiser la vision prônée du secteur, l'objectif de développement de la stratégie vise à initier un processus opérationnel de Planification et de gestion durable des ressources forestières et pastorales en vue d'assurer une meilleure contribution du secteur à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs planétaires ayant trait à la conservation de la biodiversité et à l'atténuation des changements climatiques.

Pour atteindre un tel objectif stratégique de développement, quatre objectifs spécifiques concomitants ont été définis pour la stratégie dans le prolongement des 4 axes identifiés, ce sont :

- ▶ i. L'adaptation du cadre institutionnel et réglementaire du secteur et la mise à niveau de ses capacités ;
- ▶ ii. L'optimisation de la contribution des forêts et des parcours au développement socio-économique des régions forestières et pastorales et à l'économie nationale ;
- ▶ iii. Le maintien et l'amélioration des fonctions et services environnementaux des ressources forestières et pastorales ;
- ▶ iv. La consolidation et l'amélioration du couvert forestier et pastoral.

Dans ce qui suit (tableaux 1 à 4), une esquisse des objectifs et de la consistance des composantes et sous-composante/ actions prioritaires qui leurs sont fédérés et qui définissent le contour du plan d'action proposé.



Fixation des dunes à Ouechtata - Béja

2.3.1.1. OBJECTIF 1

Adaptation du cadre institutionnel et juridique du secteur et renforcement de ses capacités

Consistance des composantes et sous-composantes de l'objectif 1

Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires	Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires
1. Restructuration de l'Administration forestière	- Restructuration de l'Administration forestière pour donner lieu à une structure jouissant d'une certaine autonomie et organisée en 4-5 principaux départements au niveau central : - Forêts ; - Parcours ; - Gestion/exploitation-valorisation ; - Aires protégées et chasse ; - services communs (Programmation/Suivi-évaluation et Gestion Budgétaire par Objectif, Gestion et développement des Ressources Humaines, communication, réglementation, Administration et finances, etc.) et représentée par des directions régionales au niveau des grandes régions géo-climatiques du pays et des arrondissements forestiers au niveau des Gouvernorats.	3. Adaptation du cadre réglementaire (Refonte du code forestier)	- Révision de nombreuses dispositions et articles, notamment en ce qui concerne : - Les soumissions au régime forestier ; - La répression des différents types de délits ; - L'accès des populations forestières aux ressources ; - les concessions forestières. - Révision de l'organisation des structures de base ; - Clarification des questions relatives à la Cogestion des forêts avec les populations et les autres partenaires ; - L'élaboration et l'adoption de statuts particuliers pour les forestiers et les auxiliaires en ayant à l'esprit les problèmes liés à la sécurité ; - L'organisation des professions forestières ; - Élaboration et adoption de textes spécifiques aux parcours et aux nappes alfatières en guise de « code pastoral » ; - Vérification de l'harmonie des textes avec l'Agenda 21.
2. Renforcement des capacités de l'Administration Forestière	- Conception et mise en place d'un processus de Gestion et valorisation des connaissances et des données forestières et pastorales qui comportera un dispositif de planification, de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ; - Conception et mise en place d'une plateforme de Gestion Budgétaire par Objectif (GBO) ; - L'Étude, la caractérisation et la cartographie des écosystèmes forestiers et pastoraux et la mise en place d'un Système/dispositif d'actualisation périodique de l'IFP et de suivi des changements d'affectations des sols et de l'état des écosystèmes forestiers et pastoraux, y compris les nappes alfatières (MRV) ; - Élaboration et mise en œuvre d'un Plan de développement des ressources humaines ; - Élaboration et mise en œuvre d'une Stratégie de communication ; - Développement de Synergies entre le secteur forestier et pastoral et le contexte national (Réseau national sur le développement durable du secteur forestier et pastoral) ; - Développement de synergies entre le secteur et le contexte régional et international (Pays de la sous-région méditerranéenne, région MENA, initiatives et mécanismes internationaux de financement de la GDF, etc.).	4. Recherche-développement	- Régénération et amélioration de la productivité des forêts tunisiennes, la sélection d'écotypes/cultivars ou espèces productives et les incendies de forêt ; - Régénération et amélioration de la productivité des parcours et des nappes alfatières et résilience des écosystèmes pastoraux ; - Économie de l'exploitation des zones montagneuses et forestières ; - Économie de l'exploitation pastorale ; - Amélioration de la productivité des PFNL, des technologies de leur valorisation et recherche de nouvelles formes de valorisation
		5. Mobilisation des ressources pour le financement du secteur	- Création d'un Fonds National pour le développement Forestier et pastoral moyennant l'élaboration et l'adoption d'un schéma de Paiement pour les Services Environnementaux des Écosystèmes (PSE) forestiers et pastoraux ; - Révision du code des investissements (mesures spécifiques d'encouragement au développement forestier et pastoral) ;
		6. Assainissement de la situation foncière des forêts	Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'assainissement de la situation foncière (50% des terres, soit ≈ 1 Million d'ha).

2.3.1.2. OBJECTIF 2

Optimisation de la contribution des forêts et des parcours au développement socio-économique

Consistance des composantes et sous-composantes de l'objectif 2

Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires	Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires
1. Développement socio-économique des zones forestières et pastorales	- Développement socio-économique des zones forestières : Appui à l'organisation et au développement socio-économique des populations (GDA, SMSA) autour de la cogestion des forêts aménagées dans les zones prioritaires sur 47.500 ha. - Développement socio-économique des zones pastorales : Appui à l'organisation et au développement socio-économique des populations autour de gestion des parcours aménagés sur 150.000 ha de parcours collectifs prioritaires et 75.000 ha de nappes alfatières.	2. Valorisation des ressources forestières et pastorales	- Appui au développement des filières forestières et pastorales ; notamment le liège, le bois et l'Alfa - Valorisation des produits forestiers et pastoraux dans le domaine de l'économie verte.
		3. Développement du Partenariat Public-Privé et promotion de l'économie verte	- Développement du PPP : Élaboration d'une Banque de projets à l'attention des promoteurs dans les domaines de la production des plants, la production de semences pastorales, la chasse, l'écotourisme, le reboisement forestier, le bois-énergie, etc.; - Opportunités de valorisation des AP gérées et des paysages naturels par l'écotourisme et le tourisme naturel; - Concessions forestières.

2.3.1.3. OBJECTIF 3

Maintien et amélioration des fonctions et services environnementaux des ressources forestières et pastorales

Consistance des composantes et sous-composantes de l'objectif 3

Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires	Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires
1. Protection des forêts et amélioration de leur productivité	- Conception et mise en place d'un système de surveillance ou de veille pour la prévention et la protection des forêts contre les feux et la protection sanitaire; - Mise à niveau des infrastructures de prévention et de protection.	3. Consolidation de la Gestion des aires protégées et de la conservation de la biodiversité	- Étude de la création et aménagement de réserves naturelles dans les régions steppiques ; - Élaboration et mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion durable des AP, y compris les réserves naturelles ; - Amélioration et suivi de l'efficacité de gestion des aires protégées ; - Information, sensibilisation du public et amélioration de la communication autour des AP ; - Encouragement du PPP autour de l'investissement dans la valorisation des AP, notamment dans le domaine du tourisme naturel.
2. Consolidation et amélioration de la gestion des forêts	- Élaboration et mise en œuvre de nouveaux plans d'aménagement forestier/Révision des aménagements (320000 ha) ; - Entretien des aménagements (PV en vigueur): 307000 ha ; - Mise en œuvre du programme de développement durable de la subéraie ; - Révision/Élaboration et mise en œuvre de plans d'aménagement des nappes alfatières (400.000 ha).	4. Conservation et valorisation de la faune sauvage	- Gestion durable des ressources cynégétiques ; - Encouragement du PPP autour de la cogestion et l'investissement dans le domaine de la chasse ; - Promotion de la chasse touristique et du tourisme de vision.
		5. Changements climatiques	- Mise en place d'un système MRV pour les forêts et les parcours, basé sur l'IFPN, l'inventaire des GES et sur un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) ; - Adoption d'actions bas carbone.

2.3.1.4. OBJECTIF 4

Consolidation et amélioration du couvert forestier et pastoral

Consistance des composantes et sous-composantes de l'objectif 4

Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires	Composante	Consistance des sous-composantes/ actions prioritaires
1. Développement et amélioration du couvert forestier	- Établissement d'un schéma directeur de reboisement forestier et pastoral et de lutte contre l'ensablement ; - Reboisement forestier et plantation pastorale sur 160.000 ha (Domaine public et privé de l'état, domaine privé et collectif, agroforesterie et foresterie urbaine, plantations routières, protection des ouvrages hydrauliques, etc..), avec une bonne conduite des peuplements et une diversification des espèces ; - Recherche-développement sur la régénération des forêts naturelles ; notamment de chêne liège et de pin d'Alep et l'amélioration de la productivité des forêts tunisiennes.	2. Développement et amélioration du couvert pastoral et lutte contre la désertification	- Élaboration d'un schéma directeur d'amélioration pastorale et de lutte contre la désertification ; - Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'amélioration pastorale sur les parcours collectifs SRF (150.000 ha) ; - Élaboration et mise en œuvre d'un programme de lutte contre la désertification et de protection des infrastructures contre l'ensablement ; - Recherche-développement sur la régénération et l'amélioration de la productivité des parcours et des nappes alfatières.

2.3.2. INDICATEURS ET MESURE DES PERFORMANCES

La vérification de l'atteinte des objectifs et la mesure des performances de mise en œuvre de la stratégie seront effectuées moyennant 3 ensembles d'indicateurs:

A. Indicateurs de l'objectif de développement de la stratégie

Cadre de résultats et de suivi de l'OD de la stratégie : Liste des indicateurs de suivi

Objectif de Développement de la Stratégie	Indicateurs de résultats	Exploitation de l'information provenant des résultats du projet
Mettre en œuvre un processus opérationnel de Planification et de gestion durable des ressources forestières et pastorales en vue d'assurer une meilleure contribution du secteur à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs planétaires des conventions issues de la CNUED.	- Accroissement du couvert forestier de 1% : de 8,2% en 2014 à 9,2% en 2024 ; - Taux des forêts aménagées et entretenues/gérées: Valeur cible en 2024 ≈ 60% au minimum ; - Taux des parcours aménagés et entretenus/gérés, y compris les nappes alfatières : Valeur cible en 2024 ≈ 34% ; - Taux (%) d'exploitation des produits forestiers (en valeur) : valeur cible en 2024 : 90% ; - Superficie moyenne brûlée par incendie (ha) ; - Nombre d'aires protégées aménagées et gérées ; - Longueur des tabias pour la lutte contre l'ensablement et la protection des infrastructures (en km) ; - Montant total des ressources financières mobilisées pour le secteur en dehors du programme national (en millions de DT) et investies; - Nombre total d'emplois créés (désagrégué par Objectif).	Exploitation de l'information provenant des résultats fédérés à la mise en œuvre des objectifs stratégiques

B. Indicateurs des résultats intermédiaires de la stratégie

Cadre de résultats et de suivi des objectifs de la stratégie : Liste des indicateurs intermédiaires

Objectifs stratégiques	Indicateurs de résultats intermédiaires	Source d'information et moyen de vérification
Adaptation du cadre institutionnel et réglementaire du secteur et renforcement de ses capacités	- Plans pluriannuels de travail de l'Administration forestière et budget par objectif, approuvés et mis en œuvre en accord avec le système GBO ; - Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre de la stratégie ; - Inventaire forestier actualisé en 2019/2020 et FRA 2020 et 2025; - Rapport sur l'état des écosystèmes forestiers et pastoraux en 2019 et en 2024 ; - Code forestier refondu ou révisé, publié ; % des terrains forestiers et des parcours, apurés sur le plan foncier (Valeur cible en 2024: 50% des superficies concernées) ; - Montant annuel des ressources financières mobilisées pour le secteur par source (En millions de DT), désagrégué par source ; - Bulletin d'information périodique à l'attention des partenaires.	Exploitation de l'information provenant des résultats issus de la mise en œuvre des sous-composantes et actions prioritaires respectives
Optimisation de la contribution des forêts et des parcours au développement socio-économique	- Zones forestières développées : Valeur cible en 2024 : 47.500 ha ; - Zones pastorales développées: Valeur cible en 2024 : 100.000 ha ; - Zones alfatières développées: Valeur cible en 2024 : 30.000 ha ; - Nombre de micro-entreprises créées dans les zones forestières et pastorales Valeur économique du bois exploitable et exploité; - Valeur économique du liège exploitable et exploité ; - Valeur économique de l'Alfa exploitable et exploitée ; - Valeur économique des PFNL exploitables et exploités ; - Nombre de projets établis sur des concessions forestières ; - Nombre d'emplois créés (A désagréger par composante).	Compilation et exploitation des données de suivi des résultats issus de la mise en œuvre des sous-composantes/projets respectifs
Maintien et amélioration des fonctions et services environnementaux des ressources forestières et pastorales	- Nombre d'incendies de forêts ; - Superficie totale des forêts incendiées ; - Superficie des forêts aménagées : Valeur cible en 2024 ≈ 550.000 ha ; - Inventaire des GES en AFOLU annuellement ; - Rapport (quinquennal) actualisé sur la VET des forêts ; - Superficie des nappes alfatières aménagés et entretenus: Valeur cible en 2024 ≈ 400.000 ha ; - Rapport (quinquennal) actualisé sur la VET des nappes alfatières ; - Nombre d'AP aménagées et gérées ; - Nombre de visiteurs aux AP ; - Système MRV opérationnel ; - Potentiels/normes de carbone séquestré dans les différents types de forêts aménagés ; - Nombre d'emplois créés (à désagréger par composante).	Compilation et exploitation des données de suivi des résultats issus de la mise en œuvre des sous-composantes/projets respectifs
Consolidation et amélioration du couvert forestier et pastoral	- Superficie totale reboisée/plantée ; - Superficie totale reboisée sur les terrains privés ; - Superficie des parcours améliorés ; - Nombre d'emplois créés.	Compilation et exploitation des données de suivi des résultats issus de la mise en œuvre des sous-composante/projets respectifs

C. Indicateurs de suivi des performances des différentes composantes

Ces indicateurs sont identifiés à titre indicatif au niveau du plan d'action pour chaque sous-programme; ils devront être développés lors de la préparation des documents opérationnels pour les différentes sous-programmes/projets, en sous-indicateurs de performance selon les exigences/besoins du suivi axé sur les résultats.

2.4. RESPONSABILITÉ DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la stratégie sera effectuée dans le cadre de projets et la responsabilité de sa mise en œuvre incombera principalement à l'Administration forestière et, complémentirement, aux partenaires institutionnels et non institutionnels, à savoir :

▶ i. Les partenaires du secteur public qui comprennent :

- Les institutions et structures de développement du Ministère de l'Agriculture à savoir l'ODESPANO, la DGAFTA et l'OEP, ainsi que les CRDAs, en particulier à travers les projets spécifiques de développement intégré dans les régions forestières et pastorales ;
- Certaines structures qui relèvent du Ministère du Tourisme (ONTT), du Ministère de l'industrie, du Ministère du commerce et de l'artisanat, etc., qui sont plus ou moins concernés par la gestion et la valorisation des ressources forestières et pastorales ;
- Certaines structures qui relèvent du Ministère de l'intérieur, du Ministère de l'équipement et de l'Environnement et du Ministère du développement régional qui sont concernés par la gestion et l'Administration de l'espace territorial, en particulier l'espace rural.

▶ ii. Les acteurs du secteur privé, organisés ou non, et leurs organisations professionnelles ou socioprofessionnelles et les organisations de base qui sont concernés par la cogestion des ressources forestières et pastorales et le développement des filières des produits forestiers ;

La coordination de la mise en œuvre de la stratégie sera assurée par l'Administration forestière à différents niveaux à savoir :

- Au niveau de la planification, la programmation des activités ;
- Au niveau du suivi-évaluation des réalisations et de l'audit des coûts correspondants (GBO), des performances et des résultats, ainsi que de la préparation des rapports sur la mise en œuvre de la stratégie ;
- Au niveau de la mobilisation des ressources sur le plan national et international et ce en coordination avec les départements concernés du Ministère de l'Agriculture, ainsi qu'avec les autres départements ministériels concernés.



Reboisement de protection d'un bassin versant

2.5. INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE AU PROCESSUS DE LA GESTION BUDGÉTAIRE PAR OBJECTIF

Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie aura à s'aligner ou à intégrer le processus de la GBO qui est en cours de mise en place. A cet effet deux principales mesures à prendre, à savoir :

▶ i. Une mesure organisationnelle qui consiste en la création d'une unité GBO au sein du processus programmation et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie;

▶ ii. Une mesure méthodique qui consiste en la mise en place d'une plateforme de compilation et de traitement des données propres aux activités/actions qui relèvent du plan d'action de la stratégie, qui soit gérée par l'unité GBO en question. Cette plateforme qui consistera en une base donnée couplée à un système d'information devra être en mesure :

- D'être alimenté par les données techniques (réalisations par action) et financières (décomptes, factures, dépenses, etc.) ;
- De permettre l'échange des données financières compilées par programme ou sous-programme avec le système de la GBO ;

Par ailleurs, dans la pratique, la mise en œuvre de la GBO reposera sur :

▶ iii. La prise en charge du plan d'action de la stratégie par le système GBO moyennant la création d'une rubrique budgétaire par programme qui sera paramétrée/désagrégée selon les sous-programmes et action et, éventuellement selon les opérateurs;

▶ iv. L'élaboration et l'adoption de formats standards appropriés (normalisation) pour la communication et l'échange des données ;

▶ v. La mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme par laquelle transitent toutes les données financières par action/activité et par unité/structure opérationnelle responsable, mais également les données techniques correspondantes.



Zone humide - Oazis Douz

RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE 2015-2024

3. RÉCAPITULATIF DU PLAN D'ACTION

Ce plan d'action représente une traduction des différentes composantes fédérées aux objectifs stratégiques en termes de programmes, sous-programmes et activités. Ainsi, chaque objectif stratégique se trouve étayé par un programme qui comporte un certain nombre de sous-programmes comportant à leur tour des composantes ou des activités qui peuvent être réalisées ensemble ou séparément. Chaque sous-programme est décrit dans une fiche esquissant :

- i. Le contexte et la justification du sous-programme ;
- ii. les objectifs ;
- iii. les résultats attendus, avec quelques indicateurs généraux de performance ;
- iv. les composantes/activités prévues pour produire les résultats escomptés ;
- v. une estimation globale des apports requis pour ce faire ;
- vi. un planning indicatif de réalisation. En tout, 18 sous-programmes ont été identifiés. Le tableau ci-après récapitule les coûts du plan d'action qui sont ventilés par sous-programme.

3.1. RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA STRATÉGIE PAR PROGRAMME ET SOUS-PROGRAMME

OBJECTIF1	PROGRAMME1	SOUS-PROGRAMME	(M DT)
ADAPTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU SECTEUR ET RENFORCEMENT DE SES CAPACITES	Restructuration et renforcement des capacités de l'Administration Forestière	1.1 Réforme de l'administration forestière	0,6
		1.2 Renforcement des capacités de l'Administration forestière	1,1
		1.3 Consolidation du processus d'élaboration et de révision de l'INFP	14,0
		1.4 Recherche-Développement	1,0
		1.5 Mobilisation des ressources financières pour le financement du secteur	0,4
		1.6 Mobilisation des ressources financières pour le financement du secteur	0,6
		SOUS TOTAL PROGRAMME 1	17,6

OBJECTIF2	PROGRAMME2	SOUS-PROGRAMME	(M DT)
OPTIMISATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	Optimisation de la contribution du secteur au développement socio-économique	2.1 Développement socio-économique des zones forestières	72,1
		2.2 Développement socio-économique des zones pastorales	120,5
		2.3 Développement socio-économique des nappes alfatières	45,4
		2.4 Valorisation des ressources forestières et pastorales	2,2
		2.5 Développement du PPP pour la cogestion des ressources forestières	1,3
		SOUS TOTAL PROGRAMME 2	241,4

OBJECTIF3	PROGRAMME3	SOUS-PROGRAMME	(M DT)
MAINTIEN ET AMELIORATION DES FONCTIONS ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DES RESSOURCES DU SECTEUR	Maintien et amélioration des fonctions et services environnementaux	3.1 Protection des ressources forestières	60,5
		3.2 Consolidation et d'amélioration de la gestion des forêts et des nappes allatères	182,5
		3.3 Consolidation de la gestion des AP et de conservation de la biodiversité	12,9
		3.4 Conservation et valorisation de la faune sauvage	0,2
		3.5 Atténuation des effets des CC	0,5
SOUS TOTAL PROGRAMME 3			256,5

OBJECTIF4	PROGRAMME4	SOUS-PROGRAMME	(M DT)
CONSOLIDATION ET AMELIORATION DU CAPITAL DES RESSOURCES FORESTIERES ET PASTORALES	Consolidation et amélioration du couvert forestier et pastoral	4.1 Amélioration du couvert forestier et de lutte contre la dégradation des terres	275,5
		4.2 Amélioration du couvert pastoral et de lutte contre la désertification	59,0
SOUS TOTAL PROGRAMME 4			334,5

TOTAL STRATEGIE	850,0
------------------------	--------------

Pour ce qui est du financement, compte tenu de l'expérience de la SNDSFP 2002-2011 d'une part et des orientations prônées dans le cadre de la stratégie 2015-2024 d'autre part, le schéma de financement suggéré à priori pourrait être comme suit :

3.2. SCHÉMA DE FINANCEMENT SUGGÉRÉ POUR LA STRATÉGIE

SOURCE DE FINANCEMENT	(M DT)	%
Budget national	500	58,9
Mécanisme national de financement	40	4,7
Partenaires institutionnels internes au Ministère de l'agriculture ¹	75	8,8
Partenaires du secteur privé	50	5,9
Partenaires de développement de la Tunisie	185	21,8
TOTAL	850	100

1. Il s'agit ici de projets de développement intégrés du genre PDAI (DGFIOP/CRDA) et FCGBV (DGAFTA/DGF), des projets relevant de l'ODESPANO, et d'autres éventuels projets cofinancés, etc.



Cap Bon - Nord-Est Tunisie

le secteur
FORESTIER au service de
L'ECONOMIE VERTE



REPUBLIC OF TUNISIA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS



giz COOPERATION INTERNATIONALE
ALLEMANDE POUR LE DÉVELOPPEMENT

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PARCOURS, 2015-2024



PLAN D'ACTION 2015-2024

— NOTE DE SYNTHÈSE —

04-2014